

# Qu'est-ce que le projet de vie ?

Lors de la préparation de votre mariage à l'église, vous devrez rédiger une lettre d'intention ou projet de vie. Ce projet de vie, qui pourra être une lettre commune, rassemblera vos déclarations d'intentions pour votre mariage religieux. Elle répondra à ces questions essentielles: "Pourquoi souhaitez-vous vous marier?", et qui plus est "Pourquoi vous marier à l'église"?

**Ce projet de vie, qui pourra être une lettre commune, rassemblera vos déclarations d'intentions pour votre mariage religieux."**

A chacun de mettre ses intentions pour les années de vie commune à venir et de laisser parler son cœur.

A quoi sert le projet de vie de mariage?

Le projet de vie de mariage n'est pas un piège lancé par le prêtre pour vérifier vos connaissances de la religion catholique ou votre foi! Il n'est là que pour vous aider à préparer spirituellement votre mariage... et à vérifier que vous avez réfléchi à votre engagement!

Que vous rédigiez ensemble une lettre commune ou que vous préfériez écrire chacun votre propre projet de vie, il sera utile d'en discuter en couple, afin que vous vérifiiez bien que vous vous mariez pour les mêmes raisons!!

Pour vous aider, le prêtre qui vous prépare au mariage vous aura certainement parlé des quatre piliers du mariage catholique. En effet, le jour de votre mariage, vous vous engagez sur quatre "thèmes", qui constituent les piliers du mariage à l'église:

- **La liberté** : Être vraiment libres dans votre consentement ;
- **L'indissolubilité** : Vous engager définitivement l'un envers l'autre ;
- **La fidélité** : Persévérer dans la fidélité de votre amour pour toute la vie ;
- **La fécondité** : Accepter la responsabilité d'être parents.

# Comment rédiger son projet de vie de mariage?

Pour rédiger votre projet de vie, il est utile de s'appuyer sur ces quatre piliers, qui peuvent former chacun un paragraphe de votre projet de vie.

Ainsi, vous pouvez écrire ce que représente pour vous chacun des thèmes, et comment vous voyez votre engagement et votre mariage pour les années à venir.

Vous rappellerez que vous vous sentez libres de vous engager et réfléchirez à chacun des piliers en vous posant par exemple les questions suivantes :

- **La liberté** : Vous sentez-vous vraiment libres de vous engager? Pourquoi voulez-vous vous marier? Quel sens donnez-vous à votre mariage ?
- **L'indissolubilité** : Vous sentez-vous capables d'aimer toute votre vie? Comment voyez-vous votre couple dans 50 ans? Comment éviter d'être infidèles ? Comment se faire confiance ? Qu'est-ce qui pourrait briser votre mariage ?
- **La fidélité** : Que signifie pour vous la fidélité? A quoi vous engagez-vous lorsque vous échangerez vos alliances, symbole de fidélité, ou vos consentements? La fidélité n'est-elle pour vous que liée à la sexualité? Quid du pardon? Que penser de la contraception, de l'avortement, de l'adoption ? Quelles valeurs transmettre à vos enfants ? Comment parler de votre vie sexuelle ? En êtes-vous satisfait ? Comment améliorer les choses ?
- **La fécondité** : Souhaitez-vous avoir des enfants? Partagez-vous les mêmes valeurs concernant leur éducation future? Souhaitez-vous les élever dans la foi chrétienne ? Avez-vous envisagé la possibilité de ne pas pouvoir avoir d'enfants ou le fait d'avoir un enfant malade ou handicapé? La fécondité dans le mariage ne consiste pas seulement en la parentalité, car être fécond, c'est aussi savoir partager son bonheur, son amour, sa générosité, avec les êtres qui nous entourent : famille, amis, "prochains" quels qu'ils soient. Comment pouvez-vous être un couple fécond, généreux? Vous trouvez-vous assez ouverts vers les autres ? Comment être plus généreux ? Êtes-vous un modèle d'amour pour vos proches ? Que partagez-vous avec vos amis, vos collègues, votre famille ?

Ces questions n'ont rien d'exhaustif et rien ne vous oblige à y répondre, elles ne sont que des pistes de réflexion pour vous aider à **réfléchir à votre engagement et à savoir comment rédiger votre projet de vie de mariage.**

C'est en répondant à toutes ces questions, individuellement mais aussi en couple, que vous vous préparerez le mieux au mariage et à l'engagement qu'il comporte... Et les réponses à ces questions, mises sur le papier, constitueront votre **projet de vie de mariage**, à remettre au prêtre.

## Quel usage futur de votre projet de vie de mariage?

Rassurez-vous, le prêtre pourra lire votre **projet de vie** et en discuter avec vous, mais ne constituera ensuite qu'une des feuilles de votre **dossier administratif permettant de vous marier** : votre lettre ne sera pas lue en public le jour de votre mariage, à moins que vous ne souhaitiez la lire et faire part à l'assemblée de votre projet de vie commune!!

**Nous vous conseillons de relire votre projet de vie de mariage de temps à autre."**

En revanche, nous vous conseillons de garder une copie de votre **projet de vie de mariage**, et pourquoi pas de le relire à chaque anniversaire de mariage, ou au moins de temps à autre. Il sera toujours intéressant de vous replonger, année après année, dans vos souvenirs de mariage... et de vous rappeler ce pour quoi vous vous étiez engagés, quelles étaient vos aspirations. Tout cela ne pourra que consolider et fortifier votre amour comme votre couple.

A savoir : **le prêtre signera votre ou vos lettres d'intention**, pour y apporter sa garantie. En cas de désir de nullité du mariage, votre **projet de vie de mariage** sera repris et lu, pouvant servir de preuve ou d'argument pour annuler le mariage (c'est le cas par exemple de couples dont l'une des personnes s'était engagée à être fidèle et avoir des enfants, et refuse finalement d'en avoir ou bien ne respecte pas son engagement de fidélité). Sachez toutefois que la nullité du mariage religieux est très difficile à obtenir.